



HAL
open science

Le contrôle de soi est-il une condition du jeu politique ?

Romain Meltz

► **To cite this version:**

| Romain Meltz. Le contrôle de soi est-il une condition du jeu politique?. 2020. hal-03035945

HAL Id: hal-03035945

<https://hal.science/hal-03035945>

Preprint submitted on 2 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le contrôle de soi, condition du jeu politique.

La politique est-elle un jeu ?

La politique (comme l'amour avant elle) utilise pleinement les implications métaphoriques de la notion de jeu¹, et attire, à ce titre, ceux qui estiment que l'analogie est heuristique².

On peut parler de « jeu » pour dire que les hommes politiques sont des acteurs et tiennent un rôle (sens 1). Mais par jeu, on peut entendre aussi que les acteurs sont les participants à un jeu qui se jouera en solitaire ou en équipe (sens 2)³.

Dans les deux cas, on doit garder en mémoire l'origine du mot jeu (*jocus*) qui définissait une activité de l'esprit liée au langage (jeux de mots, plaisanterie). Dans les deux sens du mot jeu que nous retenons cette dimension originelle est prépondérante. Après tout, comme le dit Frédéric Bon, « les problèmes observables dans le champ politique semblent dans une proportion écrasante relever des faits de langage [...] l'action politique semble avoir pour objet la production de langages et de symboles : les textes juridiques, les circulaires ministérielles, les ordres mais aussi les discours, les plans, les motions, les programmes et les cérémonies⁴ ».

Gardant en mémoire ces trois aspects du « jeu » on cherche maintenant dans quels cas et à quelles conditions l'analogie fonctionne.

Le jeu (au sens 2) peut être défini comme un système de règle stipulant - pour les participants - les moyens de parvenir au succès, et les cas de l'échec. Si on accepte cette définition, on est naturellement porté à souligner l'importance de la compétition électorale. Dans la mesure où peut être donné comme gagnant celui qui remporte l'élection on croit avoir une idée des règles du jeu politiques en observant comment se déroule les périodes d'élection. De fait, pourtant, ce n'est pas le cas. Il apparaît au contraire que - pratiquement - la politique fait juste l'inverse. Pour le dire rapidement c'est en *gagnant* l'élection que l'on rend licite les pratiques antérieures, c'est-à-dire que l'on définit les *règles du jeu*. Dans la mesure où le résultat des élections n'est généralement pas clairement imputable à une cause bien identifiée (encore que parfois, rétrospectivement, l'une d'entre elle au moins finisse par faire autorité), il en découle que tant que l'on gagne ses élections, on peut mener à peu près tout ce que l'on veut comme « coup » politique sans risque de voir sa position de joueur remise en question.

Par exemple lorsque Jean Tibéri est exclu du RPR pour avoir refusé de se désister en faveur du candidat officiel Philippe Seguin dans la course des municipales de juin 2001, cela inspire cette réflexion au député Jean-Paul Charié : « Depuis des années le RPR passe son temps à exclure des membres. Ce n'est pas grave car de toute façon, il passe aussi son temps à les réintégrer aussitôt qu'ils ont été élus »⁵. *In fine*, on ne risque donc d'être reconnu comme ayant enfreint des règles de bonnes conduites ou même des règles écrites que lorsque l'on a échoué aux élections⁶. En témoigne également l'histoire de l'entrée de Roselyne Bachelot en politique : « En 1986, Narquin souhaite laisser sa place à sa fille [Roselyne Bachelot] mais les hiérarques RPR en décident autrement ; c'est une élection à la proportionnelle sur liste et ils veulent imposer une candidature masculine. Finalement Narquin se

¹ *Dictionnaire historique de la langue française*, dir Alain Rey, notice « jeu », Dictionnaire le Robert, Paris, 1992, p.1915-1916

² Par exemple, Frederik. G Bailey, *Les règles du jeu politique*, Paris, Presse Universitaire de France, 1971, Guy Thuillier, *Le Jeu politique*, 1992, Stéphane Baumont, *Le Jeu politique*, Paris, les Essentiels Milan, 1997. Et pour l'autre sens du mot jeu, Murray Edelman *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, 1991.

³ Par exemple « J'avais 20 ans, tout à apprendre, et je me dépensais sans compter dans le sillage de ce Corse passionné [ie Jacques Dominati] qui prenait le temps de m'expliquer *les règles du jeu politique*... » C'est moi qui souligne. Lorrain de Saint Affrique, *Dans l'ombre de Le Pen*, Paris, Hachette Littérature, 1998, p.12..

⁴ François Bon « Langage et politique » in Madeleine Grawitz, Jean Leca, *Traité de Science politique*, Tome 3 Presse Universitaire de France, 1985, p. 537.

⁵ Cité par le *Canard Enchaîné* du 25 octobre 2000.

⁶ Ce qui n'est que l'illustration du vieil adage « malheur aux vaincus »

représente et est réélu. Deux ans plus tard, même refus opposé à l'investiture de Roselyne : finalement son père use d'un stratagème : il annonce sa candidature et au dernier moment, dépose celle de sa fille. Roselyne en rit encore : « On s'est fait engueuler par les caciques, Toubon en tête. Et je me souviens que le jour de la rentrée parlementaire, je suis arrivée accompagnée de mon père ; on est tombé sur Toubon : « Jean il n'y a que toi pour réussir un coup pareil ». Là j'ai compris que la politique c'est un jeu de salaud : si on gagne tant mieux⁷ ».

Tant que vous respectez la règle de base pour être en politique : gagner les élections, vous pouvez presque tout vous permettre (les pratiques qui violent à l'évidence les règles de la démocratie représentative – l'invention administrative d'électeurs – et qui pourtant n'entraînent pas de sanctions par le fait des autres joueurs le montre plus que clairement⁸). Il est donc assez clair que la notion de jeu comme activité réglée en vue d'un but défini ne peut pas être utilisée directement pour illustrer le fonctionnement de l'activité politique.

Faire de la politique, est-ce jouer sur scène ?

La question souvent posée si l'homme politique est un acteur est la séparation faite entre coulisse et scène. Comme le formule, par exemple, Philippe Fritsch : « Ainsi, pour décrire le fonctionnement du champ politique, le recours à la métaphore théâtrale n'est pas des moins usités, notamment en ce qu'elle permet de distinguer ce qui s'expose sur la scène et ce qui se joue en coulisses, ce jeu-ci n'étant pas de moindre importance que celui-là, tant s'en faut⁹ ».

Nicolas Sarkozy dit-il autre chose lorsqu'il explique ainsi la raison pour laquelle il a de nombreux amis comédiens : « Avec les acteurs on se comprend. On a le même public »¹⁰ ?

Les choses ne sont pas si simples pourtant, et l'analogie entre le jeu du comédien et celui de l'homme politique ne peut être poussée très loin. Comme Philippe Fritsch l'a souligné, la métaphore a le double inconvénient d'oblitérer la nécessaire recherche des rapports de force qui structurent le champ politique tout en laissant de côté le fait que la capacité d'utiliser « les coulisses » pour réussir « en scène » et réciproquement est elle-même dépendante de ressources qui ont peu à voir avec celles que sous entend la métaphore.

Par ailleurs, un des problèmes les plus épineux qui se pose si on veut utiliser l'analogie est que l'on se retrouve confronté à une gradation des « scènes » sur lesquelles s'expriment les hommes politiques et non pas à une séparation claire entre la scène et les coulisses. S'il n'est que trop évident que toute déclaration faite en conscience de leur éventuelle publicité par un homme politique appartient en propre à la scène publique, toutes ne sont pas si simples à ordonner. Que dire, par exemple, des dialogues captés à l'insu de leur énonciateur par des caméras de télévision pas encore éteintes (ou déjà allumées) ou des micros passés inaperçus ? Destinés à la coulisse ces propos se retrouvent soudainement propulsés sur la scène¹¹. S'il y a donc beaucoup à tirer d'une étude sur le « on » et le « off », c'est qu'il s'agit là en fait d'un continuum plutôt que des pôles opposés ce qui se marie mal avec la dichotomie scène/coulisse¹².

Du point de vue que nous adoptons, s'il demeure quelque chose à conserver de la métaphore théâtrale, il s'agit avant tout de la différence sur le moi profond qui s'opère sur ceux qui participent à l'activité politique. C'est exactement ce que raconte le journaliste Romain Rosso à propos de se

⁷ Marc Abéles, *Un Ethnologue à l'assemblée, janvier 2000*, Odile Jacob, p.14.

⁸ Jean Tibéri a été mis en examen pour « manœuvres frauduleuses de nature à altérer la sincérité du scrutin » en mars 2005 concernant les législatives de 1997 suite à une plainte déposée par son opposant socialiste Lyne Cohen Solal. En juin 2000, le *Canard Enchaîné* citait un responsable UDF anonyme « feignant » de découvrir ces faux électeurs : « Ce bidouillage est une affaire grave. On le tolérait jusqu'à présent en Corse et, dans un passé assez lointain dans certaines villes communistes, mais si cela était avéré sur Paris... ».

⁹ Notice introductive rédigée par Philippe Fritsch pour Pierre Bourdieu, *Propos sur le champ politique*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2000, p.28.

¹⁰ Cité par *Le Monde* 30 juin 2005.

¹¹ Pour une exemple connu : la conversation captée par erreur par la régie de TF1 puis diffusée par d'autres médias entre François Léotard ministre de la défense et Etienne Mougeotte, directeur des programmes de TF 1. Voir Jean-Claude Raspiengeas, *Télérama*, 22 avril 1998.

¹² Pour une analyse théorique du « on » et du « off » selon le modèle maussien du don voir Jean Baptiste Legrave « Off the record : mode d'emploi d'un instrument de coordination » *Politix*, n°19, 1992.

relations avec Jean Marie Le Pen lorsque Jacques le Bohec lui pose la question : « Après, les relations avec lui sont compliquées. C'est-à-dire qu'elles sont de deux ordres, elles sont, quand elles sont publiques ou quand elles ne le sont pas. [...] Quand il est en représentation c'est compliqué [...] il joue un jeu, donc c'est l'comédien quoi [...] Après il y a le rendez-vous, quand on l'voit, c'est pas privé mais un peu [...] Il est, il est plus abordable [...] ça les journalistes de télé peuvent confirmer sans problème quoi. Quand y'a une caméra ça change tout ¹³».

Le corollaire de cet aspect central du jeu spécifique qui se pratique en politique est que la personnalité profonde de l'acteur est différente de la personnalité publique. C'est cette idée que l'on retrouve chez Alain Duhamel lorsqu'il écrit à propos du candidat Philippe Seguin à propos d'un débat télévisé qui va l'opposer à Bertrand Delanoë : « Cela ne l'empêche pas de prendre un risque, celui de laisser transparaître dans la chaleur de l'affrontement le pire de ses défauts personnels : le mépris des autres, adversaire, alliés ou subordonnés. Le piège des studios est en effet qu'au-delà d'une dizaine de minutes, nul ne peut tenir un personnage de composition. Le naturel revient au galop et chez Philippe Seguin, il s'appelle la condescendance¹⁴ ».

Ce que l'on entend par jeu politique

L'analogie - quel que soit le sens du mot jeu que l'on retienne - doit donc être abandonnée si l'on s'en tient à une version stricte. Sinon, on proposera une définition originale du jeu en politique de la façon suivante. On dira qu'il y a des raisons de parler de jeu politique dans la mesure où une grande partie de l'activité politique se déroule devant un public et que ce public s'attend à vous voir être capable de demeurer tel que vous prétendez être malgré la pression des événements qui s'exerce sur vous à un moment donné – et malgré aussi les tentatives de vos adversaires – directement ou par les commentaires qu'ils font de votre action – pour vous faire perdre votre sang froid. De fait, on demeure incapable de comprendre la spécificité de la politique si on ne tient pas compte de l'importance que cette dimension. Par exemple, lorsque Lionel Jospin s'engage en faveur du « oui » au référendum pour la révision du traité constitutionnel trois ans après son retrait annoncé de la vie politique, l'éventualité d'un retour complet se pose. Mais la réponse de l'intéressé est sans ambiguïté : « Je n'ai pas envie de revenir. J'ai tourné la page, c'est une autre vie qui a commencé pour moi. Je ne vais pas me remettre sous la pression des médias¹⁵ ».

Ce qu'il convient d'étudier dans ces conditions est la spécificité de cette pression; quelles qualités elle exige de ceux qui la subissent, et comment les acteurs publics démontrent, en la supportant, qu'ils sont dignes de jouer le jeu politique.

A) Jouer en public

1) Supporter la présence sur la scène publique.

Même si l'on peut lire dans la bouche d'une ancienne ministre évoquant son passage au gouvernement : « Je ne pensais pas que j'étais si forte. La maxime éculée 'tout ce qui ne tue pas rend plus fort' je l'ai vécue. J'ai eu la révélation de la méchanceté absolue, de la lâcheté cataclysmique, de la vilénie perverse... ¹⁶ », pour le profane, une déclaration comme « La politique est tellement violente, qu'à deux, c'est mieux¹⁷ » a des chances d'être comprise soit comme misérabiliste soit comme

¹³ Jacques le Bohec *Les Interactions entre les journalistes et J.M Le Pen Vol 2*. Paris. L'Harmattan, Logiques sociales, 2004, p.171. C'est moi qui souligne.

¹⁴ Alain Duhamel, « Le mépris », *Libération*, vendredi 16 février 2001.

¹⁵ Cité par *Le Canard Enchaîné*, mercredi 25 mai 2005. C'est moi qui souligne.

¹⁶ Interview de Roselyne Bachelot, *Le Point*, 29 avril 2004.

¹⁷ Cecilia Sarkozy, *Gala*, avril 2004. Que la violence s'exerce le plus fréquemment *au sein* d'un camp politique n'enlève rien à ce qu'elle est. Voir, pour un exemple parmi d'autres, les déclarations de Bernard Bled, fonctionnaire de la ville de Paris et premier soutien de Jean Tibéri, pendant la pré campagne pour les municipales de Paris en 2001 niant avoir fait le geste d'égorger Françoise de Panafieu (*Libération* 10 août 1999) « Egorger, non, ça n'appartient pas à mon vocabulaire. Je peux tuer, oui, mais égorger non », in Stéphane Meunier, *Paris à tout prix*, 2001, Compagnie des phares et balise.

un manque de clairvoyance. On a plus de chance de tomber juste, pourtant, si on la considère comme un des aspects spécifique du fonctionnement de la sphère politique.

De fait, les attaques au sein de la sphère publique sont récurrente, multiples, convergentes et souvent auto entretenues. Les acteurs politiques au bout d'un nombre d'années plus ou moins importants passé dans cet espace apprennent à s'en protéger et à vivre avec¹⁸. Ceci leur est facilité par le fait que s'ils sont la cible de paroles publiques, ils ont aussi accès à la sphère publique pour se défendre, attaquer, rectifier¹⁹. Mais la puissance de cette parole publique et les dégâts qu'elle peut provoquer sont clairement mis en lumière si un individu hors de ce monde s'y trouve brusquement plongé. Les cas sont rares, mais la campagne française pour le référendum du Traité constitutionnel nous en a offert un exemple frappant : celui de cet enseignant de BTS, Etienne Chouard, devenu par l'intermédiaire de son site internet, un des points de ralliement des partisans du " non " et donc en but à la critique des partisans du " oui ". Interrogé par le *Monde* il reconnaît ne pas avoir été " préparé à toutes ces méchancetés"²⁰ [...] Je suis tout nu, sans cuir épais"²¹.

On ne voit jamais mieux, en effet, que dans ces cas limites où la parole publique déclenche des réactions - car elle peut être présentée comme sortant de l'ordinaire - la puissance qu'elle peut représenter. Mais de toute façon, comme le fait remarquer Philippe Braud, l'espace politique est saturé de communication et donc naturellement conduit à voir passer des langages agressifs qui - même encadrés par la loi et les usages - n'épargnent personne²². Comme s'en rappelle et résume Jacques Toubon : "Quand vous êtes aux affaires vous êtes surexposé à la critique. Vos décisions sont le plus souvent dénigrées. Peu de gens pensent ou disent du bien de vous. C'est la règle"²³. On ne peut donc demeuré en politique en refusant cet aspect là.

2) Les spécificités de la pression publique

L'étendue de l'agressivité émise entre adversaires politiques est un élément important pour juger de l'équilibre du système. Elle montre la capacité de la socialisation des acteurs à contrôler les effets que la publicisation de leur parole, c'est-à-dire à renoncer à utiliser pour la scène des mots utilisés dans les coulisses. De ce fait une des spécificités de la position de l'homme politique agissant sur une scène politique est particulièrement nette dans ce distinguo : il faut pouvoir supporter sans *s'effondrer en public* la violence des attaques qui sont souvent portées en *coulisse*. Ces attaques ont toutes les chances d'être d'autant plus fortes que les acteurs politiques qui les portent ne sont pas publicisés et d'autant plus puissantes que ces mêmes acteurs le sont. Comme exemple de la première situation, celui du ministre de l'Éducation nationale Luc Ferry entre 2002 et 2004 : « Je me souviendrais longtemps encore de ce député socialiste, dont je tairai le nom par charité, qui, à peine à quelques mètres de moi, a pris l'habitude de me traiter en hurlant, avec un visage déformé par la haine,

¹⁸ Mais peut être jamais tout à fait vraiment. Un des chapitres du livre nouvelles du recueil écrit par Alain Juppé, *Entre Nous* (1996) à trait à l'incompréhension que l'auteur éprouve quand, croisant dans la rue un jeune couple qui paraît sympathique il s'entend dire par la jeune femme : « mort au con ». Le livre, d'après l'auteur, est écrit pour répondre à cette « jolie passante ».

¹⁹ De là, notamment, le désarroi qui touche les acteurs politiques quand, attaqués violemment, ils s'estiment " salis ", salissure qui rejaille sur leurs proches qui, eux, n'ont pas accès à la sphère publique pour porter des contre-attaques. Il reste à un acteur qui est la cible de cette forme de violence l'opportunité de reprendre l'avantage en mobilisant ses partisans contre cette attaque dont il déclare être la victime outragée. Par exemple lorsque François Hollande explique qu'Alain Juppé incarne selon lui " presque physiquement l'impôt ", celui-ci se plaint du propos " haineux " et l'offenseur est conduit à modifier son " physiquement " en un " naturellement " plus neutre. (Extrait de la mini série de *Libération* à l'été 1999 " Mes plus belles bourdes " François Hollande y fait amende honorable). Voir aussi le cas de Jean-Pierre Raffarin estimant que la France est au purgatoire car " l'enfer c'est l'endroit où conduit le socialisme, et le paradis c'est quand tout est réglé - et la France est au purgatoire car il reste des socialistes " Devant des membres du Parlement européen, 1^{er} juillet 2003

²⁰ L'article rapporte notamment " le relevé détaillé et précis des erreurs contenues dans son texte " Ariane Chemin, *Le Monde*, 12 mai 2005.

²¹ *ibidem*.

²² Philippe Braud, *Le jardin des délices démocratiques*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1992, pp. 99 à 105.

²³ Cité par *Le Monde* 2, 11-12 avril 2004.

de “ salopard ” chaque fois qu’un de mes propos sur le recrutement des assistants d’éducation ou la carte scolaire lui déplait quelque peu...²⁴ ».

Exemple d’une parole puissante qui se passe de la force d’un vocabulaire extrême : dans un portrait consacré à Christine Boutin, à la rubrique ‘Le plus fort souvenir politique’, on peut lire : « les paroles de Lionel Jospin la traitant de ‘marginale’ et ‘d’outrancière’, après sa longue intervention sur le Pacs à l’Assemblée, l’ont blessée et lui ont arrachée des larmes : “Tout le monde utilisait ces adjectifs, mais là, c’était le Premier ministre dans sa fonction ²⁵ ».

La puissance que confère le cadre officiel à une parole politique est souvent plus important qu’on le croit à première vue. Ainsi parle à ce sujet une député, rompue depuis longtemps à la politique : « Quand on vous attaque dans un lieu normal de vie, on arrive à supporter mieux la violence entre guillemet. En revanche, le bruit vous touche plus à cause de la salle. Par exemple, les phrases qu’a entendue Simone Veil lors du débat sur la légalisation de l’IVG, c’était quand même pas aussi violent qu’aux camps, et bien pourtant elle a pleuré à l’Assemblée et elle a dit qu’elle n’avait jamais pleuré dans les camps. C’est bien qu’il y a quelque chose ²⁶»

B) La démonstration de son sang-froid

Tout ce qui touche à la question de l’emportement a trait à la définition qu’espère donner de lui même, devant le public, les hommes politiques. De fait, si un acteur politique s’énervé un peu et répond à la radio (à propos de ses chances de devenir le futur premier ministre à l’occasion d’un imminent remaniement) : « On n’est pas à la Star Ac [...] Occupez vous de la baronne à la Ferme des célébrités », l’entrefilet qui rapportera ses propos dans la presse sera titré “ Borloo craque ”²⁷. En ce sens, parler de jeu politique c’est attirer l’attention sur le fait que le déroulement de la vie politique doit permettre de prouver le contrôle qu’on a de soi même et/ou de démontrer que les adversaires ne le possèdent pas autant²⁸. Comme l’a écrit Erving Goffman : « De toutes le qualités du caractère qui permettent d’affronter la fatalité, la plus intéressante pour nous est le sang-froid, autrement dit la maîtrise de soi, la possession de ses moyens, l’assurance. [...] Concrètement il s’agit, semble-t-il, du contrôle physique des organes utiles au discours oral et gestuel ²⁹ ». Développant son analyse notamment à partir de l’exemple de Napoléon qui perdit son calme lors d’un entretien avec Metternich au palais Marcolini à Dresde, le 26 juin 1813, et qui jeta son chapeau sur le tapis, Goffman écrit : « [Napoléon] a éclaté, n’a plus été maître de lui-même, et est tombé de ce fait aux mains d’autrui, entraînant ses mandants avec lui ”³⁰

²⁴ Luc Ferry, *Comment peut-on être ministre ? essai sur la gouvernabilité des démocraties*, Paris, Plon, 2004. p.95.

²⁵ *L’Express*, 24 janvier 2002. Les larmes de Christine Boutin à l’Assemblée et l’expédition des fleurs mystérieuses qu’elle avait reçu à la suite de cet épisode, avait agité un temps. Dominique Desmarchelier a d’ailleurs utilisé cet épisode pour illustrer sa contribution sur la violence langagière en politique. Dominique Desmarchelier « Les mots de la violence, la violence des mots dans le discours politique français contemporain », pp.225-236 in Simone Bonnafous et al. *Argumentation et discours politique*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 2003.

²⁶ Entretien avec l’auteur, 27 juin 2005. Simone Veil pourtant, ne se souvient pas avoir pleuré, malgré la célèbre photo des débats de l’Assemblée où on la voit, de dos, inclinée sur son pupitre. Interview de Simone Veil, *Le Monde*, 28 octobre 2004.

²⁷ *Libération*, 23 mai 2005. Jean Luis Borloo fait un parallèle avec des jeux télévisés où les participants se trouvent sélectionnés par les téléspectateur pour sortir du jeu.

²⁸ Il faudrait attirer l’attention sur les conditions *physiologiques* qui favorisent le contrôle de soi et notamment la dose de sommeil ou ces maladies qui rendent particulièrement nerveux. Pour un exemple du premier cas, Christine Lagarde, revenant sur une « gaffe » commise au micro d’Europe 1 le 4 juin 2005, s’exprime ainsi : « Ce samedi-là, j’ai répondu trop rapidement à une question qui n’était pas de ma compétence gouvernementale. Je n’avais pas dormi depuis quarante-huit heures. Il y a des limites à la résistance. » *Libération* 8 juillet 2005. Voir aussi à propos de Bill Clinton qui estime qu’il demeure efficace malgré le manque de sommeil, les remarques de Dick Morris dans *Behind the oval office*, New York, Random House, 1997, p. 256.

²⁹ Erving Goffman, *Les Rites d’interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974, p.182.

³⁰ *idem*, p.184.

1) Faire sortir les autres joueurs de leurs gonds

Les acteurs politiques doivent pousser leurs adversaires à “ sortir de leurs gonds ” en prononçant des paroles suffisamment agressives pour cela sans pour autant s’aliéner les soutiens de leur propre camp qui les défendront des appels à la mise hors jeu formulés après l’attaque menée.

Alain Juppé, évoquant un débat avec Jean Pierre Chevènement, reconnaît le problème : « Chevènement a une tactique que je connais bien et que pourtant je n’ai pas su déjouer : il parle d’abondance, en enfilant les considérations très générales sur le socialisme, le libéralisme, le conservatisme, le gaullisme... et il place son interlocuteur en position défensive ; il faut chercher à l’interrompre pour pouvoir enfin placer un mot. Cela m’a énervé, je me suis impatienté, je suis devenu désagréable et agressif ce qui est toujours mal ressenti par les téléspectateurs. C’est un travers dans lequel je tombe souvent³¹ ».

Dans cet ordre d’idée, citons le débat télévisé du 27 octobre 1985 entre Laurent Fabius et Jacques Chirac. Reprenant à ce sujet l’analyse de Rodolphe Ghiglione, Alain Trognon et Janine Larrue³² soulignent que le nombre de fois où Laurent Fabius coupe la parole à Jacques Chirac est tellement supérieur à l’inverse (91 vs 22) qu’on ne peut manquer d’y voir une stratégie destinée à ébranler le calme de son adversaire pour l’amener à s’énervé en direct à la télévision. De fait, Laurent Fabius admettra *in fine* l’échec de sa stratégie : « On m’avait dit ‘ Tu vas rencontrer Chirac : il affirme, il cogne, il ne démontre pas’, [...] mais vous êtes parvenu à garder votre calme ce soir ». Sorte d’effet boomerang, Laurent Fabius « tombera aux mains » de son adversaire au cours de cet échange - dont la célébrité n’est qu’en partie justifiée³³ - où, Laurent Fabius, balayant d’un revers de main son adversaire répètera mécaniquement - après avoir rappelé d’un air hautain qu’il était le « Premier Ministre de la France » : « Je vous en prie, je vous en prie hein ? » en réponse à cette réplique en deux temps de Jacques Chirac : « La tactique qui consiste à vouloir en permanence, parce que ça vous gêne, interrompre pour essayer de déstabiliser l’adversaire, elle ne sert à rien. Car ce n’est certainement pas vous, M. Fabius, qui allez me déstabiliser, vous imaginer [...] Alors soyez gentil, soyez gentil de me laisser parler, de cesser d’intervenir incessamment, un peu comme le roquet ».

2) Gérer le flux des événements

Les exemples que nous avons utilisés jusqu’ici sont tous issus de la notion principale du sang froid, c’est à dire de l’absence d’emportement et le maintien de l’impassibilité.

Traisons maintenant d’un aspect lié qui désigne la capacité à garder sa présence d’esprit lorsque le courant des événements s’accélère. Par exemple lorsque Nicolas Sarkozy, pour la seconde fois ministre de l’Intérieur, met en cause le comportement de certains juges accusés d’accorder trop facilement des libertés conditionnelles³⁴, les ripostes à de telles déclarations ne se font pas attendre³⁵. C’est lorsque Nicolas Sarkozy répond à un journaliste sur ce sujet que l’on comprend qu’elle est sa contre-attaque: « Comment gérer une telle omniprésence médiatique ? Accusé par une partie de la

³¹ Alain Juppé, *La tentation de Venise*, Paris, 1993. p.228.

³² Alain Trognon et Janine Larrue dir. *Pragmatique du discours politique*, Paris, Armand Colin, 1994 pp.63-64. Les extraits du débat qui suivent proviennent de là.

³³ Pour une étude de l’importance particulière de la relecture postérieure faite de ce débat, progressivement transformé en défaite de Fabius et victoire de Chirac voir Agnès Chauveau, « la communication du Premier ministre Laurent Fabius, juillet 1984-mars 1986 » in *Hermès*, n°13-14, 1994, pp 285-304. L’histoire du roquet n’est qu’un accessoire pour Noël Nel qui attribue la « défaite » de Laurent Fabius au fait qu’il a passé trop de temps à questionner Jacques Chirac sur ce qu’il ferait en cas de victoire aux législatives ce qui a eu tendance à crédibiliser celui qui, de fait, allait devenir le prochain premier ministre. Noël Nel, *A fleurets mouchetés, 25 ans de débat télévisé*, Paris, Edition de l’Institut National de l’Audiovisuel, 1988.

³⁴ A propos de l’annulation d’une information judiciaire sur le grand banditisme grenoblois. « Je n’ai rien à dire parce que les faits parlent d’eux mêmes. Je sens monter la colère de beaucoup de gens » Cité par *20 minutes* Mardi 28 juin 2005.

³⁵ Par exemple la couverture du *Nouvel Observateur* (30 juin - 6 juillet 2005) « : Dérive populiste ou crise de nerf ? Pourquoi Sarkozy dérape ».

gauche et de la presse de "péter les plombs", le ministre de l'intérieur assure qu'il est "quelqu'un qui se maîtrise"³⁶».

L'exemple suivant se déroule pendant la cohabitation Jacques Chirac/Lionel Jospin. Le 2 novembre 1999, le ministre de l'économie Dominique Strauss-Kahn se voit contraint de démissionner du gouvernement après sa mise en examen dans l'enquête sur la mutuelle étudiante MNEF. Le 3 novembre, à l'Assemblée nationale, un député RPR demande à Lionel Jospin s'il peut l'assurer que l'argent de la MNEF n'a pas servi à financer des campagnes électorales. Celui-ci prend la parole pour répondre : « Je vais vous répondre avec d'autant plus d'intérêt qu'il paraît que vous êtes quelques-uns à faire lire vos questions avant de les prononcer ici, afin, j'imagine, de vous assurer de leur parfaite correction grammaticale ». Cette phrase est interprétée comme une allusion à une intervention de l'Élysée dans la rédaction de la question posée. Le soir même, l'Élysée rend public un communiqué dont les journaux reproduisent l'extrait qui suit : « Le Président de la République a fait part de son étonnement à la suite des propos tenus par le Premier Ministre (...). Il précise que l'insinuation ne sert jamais la vérité et que, si quelque chose doit être dit, cela doit être dit clairement et franchement. Il rappelle que la conduite des affaires publiques exige *maîtrise* et *sang-froid* de la part de tous les responsables politiques³⁷ ». Le journal *Le Monde*, qui rend compte de cet échange de déclarations, cite un "proche" de Jacques Chirac déclarant : « le communiqué était prêt depuis longtemps. Il ne manquait que l'occasion d'appuyer sur le bouton. Sous la V^e République, l'accusation de manquer de sang-froid est une accusation terrible pour un premier ministre, car c'est la première qualité dont on lui demande de faire preuve³⁸ ».

De fait, comme le rappelle Christian le Bart, ceux qui occupent le sommet de l'Etat sont ceux à qui on demande le plus de contrôle de soi dans le temps même où ce sont eux qui doivent gérer les événements les plus à même de le faire perdre³⁹. Symétriquement ce sont les mêmes qui risquent de perdre le droit de concourir à un poste de ce niveau si le public est en droit d'avoir des doutes quant à leur capacité à se contrôler dans les moments difficiles. Lors des primaires démocrates pour les élections présidentielles de 1976 une publicité financée par Jimmy Carter contre Ted Kennedy montrait le futur président conduisant une voiture sous un orage terrifiant pendant 26 secondes, puis une voix off concluant : « Ce serait tout de même mieux d'avoir un Président qui garde son sang froid⁴⁰ ».

Et dans un sens on peut dire qu'arrivé à un certain niveau il n'y a pas de parade à l'accusation de manque de sang froid, car rien ne l'excuse. En voici un exemple.

Le 19 août 1991, à la télévision, François Mitterrand s'exprime à propos du coup d'État en URSS qui vient de renverser M.Gorbatchev. Rétrospectivement il n'y aura pas de doute que son intervention apparaîtra comme trop favorable à la reconnaissance de la situation politique nouvelle et donc défavorable à Gorbatchev. Mais même avant cela le chef de l'État Français s'aperçoit qu'il faut corriger cette impression dans la mesure où l'impréparation du coup d'État ainsi que la mobilisation internationale font diminuer très rapidement ses chances de réussite. Le mardi soir, au journal de 20h, Valéry Giscard d'Estaing, sans nommer le M.Mitterrand déclare être : « frappé par la faiblesse des réactions de certains dirigeants occidentaux ». Il ajoute notamment : « Fallait-il lire aux téléspectateurs français le texte de la lettre de M. Ianaev, l'auteur du coup d'Etat ? » Le mercredi 21 août 1991, le Président s'exprime de nouveau au JT dans le contexte nouveau de la certitude de l'échec du coup. Sans doute désireux de rectifier l'impression donnée quelques jours auparavant il déclare notamment à propos de l'opposition de droite : « Et ces appels, cette sorte d'excitation, d'affolement, de spéculations sur les nerfs de la population, qui avait le droit d'être inquiète... Tout cela fait que je ne vois pas comment nous pourrions laisser un certain nombre de responsables qui n'ont pas de *sang-froid* gouverner un jour la France. En tout cas, je ne le souhaite pas à mon pays ».

³⁶ Philippe Ridet (article du *Monde* du 30 juin 2005)

³⁷ C'est moi qui souligne.

³⁸ *Le Monde*, vendredi 5 novembre 1999.

³⁹ Christian Le Bart : « Lois et invariants d'un genre : pour une sociologie des gaffes politiques » in Simone Bonnafous et al, *op. cit.* p. 81.

⁴⁰ Allusion évidente, pour les électeurs démocrates, aux événements de Chappaquidick. Michel Bongrand, *Le Marketing politique*, Presses Universitaires de France, Que sais-je ? p.115.

Le lendemain, invité à son tour au journal télévisé, Alain Juppé, alors secrétaire général du RPR, estime que le chef de l'Etat avait « perdu un peu de son sang-froid »⁴¹.

Le fait que François Mitterrand ait de lui-même utilisé l'accusation de manque de sang-froid avant que l'opposition ne lui en fasse grief à propos du coup d'État est une tactique ultime (qui ne fonctionne sans doute que partiellement) pour désamorcer cette attaque imparable quand elle a quelques raisons sur lesquelles s'appuyer.

Conclusion : Ces qualités particulières du jeu politique.

Olivier Stirn, après sa fameuse « affaire des figurant »⁴², résumait les événements qui l'avaient conduit à démissionner du gouvernement de Michel Rocard par cette formule : « le jeu politique et les pressions médiatiques ont commandé mon départ »⁴³.

Comment mieux résumer ce qu'est le jeu politique dont nous parlons et la pression spécifique qui s'exerce sur ceux qui y participent ? Dans le cas de l'affaire des figurants la résistance à la soudaine augmentation de la pression fut – de l'aveu même du malheureux ministre – ratée : « Ce ne fut que le soir que les journalistes m'interrogèrent. Comme j'étais heureux de la façon dont s'étaient déroulés les débats, et que je ne savais rien des figurants, *je répondis maladroitement*, et la presse enfla l'événement »⁴⁴. Ainsi se termina la carrière politique d'Olivier Stirn à qui il avait sans doute manqué peu de chose pour qu'elle continue⁴⁵.

Pour la plupart des gens qui habitent le social, la vie se résume à une succession d'alternance de moment que l'on tue et de moment de « temps plein », où l'enchaînement des activités qu'il faut mener se doit de s'enchaîner dans celles des autres. Il demeure des moments exceptionnels et rares qui sont ceux qu'Erving Goffman a rangé sous le terme de fatalité et qu'il a défini comme ces activités où entrent en conjonction un problème à résoudre *en même temps* que ce problème tire à conséquence pour la suite⁴⁶. Dans la majorité des cas, ces moments fatals nous demeurent en fait inconnus (comme pour un enfant dormant à l'arrière d'une voiture conduite par son père qui vient de refuser une priorité en ajustant sa climatisation la tête baissée)⁴⁷. Et quand bien même ils arrivent à notre connaissance parce qu'ils produisent bien des conséquences dans les vies, ils ne sont en fait jamais analysés et utilisés que de façon *rétrospectives* par ceux qui les ont vécu. Il en va autrement pour les hommes politiques. Ce qui, pour le commun des mortels, ne se rencontre donc habituellement que de façon exceptionnelle *devient* le quotidien de ces hommes particuliers. A l'instar des acteurs et des amuseurs publics, leur vie se joue en grande partie au cours de représentations fatales. A ces moments là ils « doivent s'efforcer de gagner et de retenir un public, en dépit des nombreux hasards qui risquent de gâcher le spectacle [...] et où tout relâchement, le moindre accident, peuvent entraîner des graves conséquences ». Combien coûte, par exemple, à un homme politique, ces moments dont il fait les frais une seule fois mais pour longtemps ? Où, pour reprendre l'exemple du débat télévisé d'octobre 1985, Laurent Fabius comparé à un roquet, incapable de produire une riposte suffisante, doit supporter l'élément constitutif de son image que cela devient pendant des dizaines d'années après le débat⁴⁸.

⁴¹ Témoin relativement impartial, le *Financial Time* du 30 août revenant sur les critiques de François Mitterrand contre une opposition manquant de « sang-froid », commente : « Il n'était que trop évident que c'était M. Mitterrand lui-même qui avait perdu son sang-froid, d'une manière troublante, ce dont on l'aurait cru incapable. »

⁴² Olivier Stirn ministre « d'ouverture » du gouvernement de Michel Rocard fut accusé d'avoir recruté des faux spectateurs pour renforcer l'assistance de son colloque *Dialogue 2000*.

⁴³ Agence France Presse (4/07/1990)

⁴⁴ Olivier Stirn, *Mes Présidents*, Paris, Edition du Félin, 2004. C'est moi qui souligne.

⁴⁵ La suite d'événements qui conduisit le ministre de l'économie et des finances Hervé Gaymard à la démission en 2004 à la suite de la découverte d'un logement de fonction au loyer trop élevé payé par l'Etat n'est pas sans ressemblance. D'autres histoires présentant d'autres similarités avec ce cas sont présentés dans cet article

⁴⁶ *Erving Goffman*, op. cit. p.140

⁴⁷ La bande dessinée a utilisé plus souvent qu'à son tour les ressorts comiques issus de ces situations où le héros, exposé sans le savoir à des conséquences qui auraient pu être graves, découvre à la dernière case ce à quoi il a échappé. Par exemple Verron (d'après Roba) *Boule et Bill : Quel cirque !* Paris, Dargaud, p.32.

⁴⁸ « [...] Dominique Voynet, présidente des Verts, avait pourtant mis en garde ses camarades de jeux, dès l'ouverture des hostilités, lundi 21 avril. "Cessons de nous parler comme des roquets !" avait-elle lancé sur les

L'espèce d'hommes qui - pour continuer avec Goffman - se trouvent engagés dans cette activité si spéciale qu'ils deviennent capables « d'adopter une attitude prospective vis-à-vis de la fatalité et la percevoir comme telle [...] et pour qui le danger se baptise risque assumé, les possibilités favorables se font occasion saisies et l'incertitude subie coup de dés décidés »⁴⁹.

Si ces joueurs que sont les hommes politiques échouent gravement à ce jeu ils devront s'en éloigner au moins pour un temps. Certains reviendront. Pour les autres, en des dizaines et des dizaines d'occasions, ils auront montrés qu'ils sont capables de ne pas trahir les émotions qu'ils ressentent dans des situations où tout est fait pour qu'ils y cèdent ainsi que leur capacité à ne pas tomber dans les pièges qui les ruineraient. Ils se seront montrés à la hauteur de ce que Norbert Elias écrivait à propos du contrôle des émotions des courtisans de Louis XIV : « la réaction affective [...] découvre les vrais sentiments et peut, pour cette raison même, avoir des conséquences nuisibles. Elle peut fournir aux concurrents des arguments. Mais elle est avant tout un signe d'infériorité »⁵⁰.

Naturellement ces capacités d'autocontrôle – et l'entraînement que cela requiert – séparent rapidement les acteurs politiques du public devant lequel ils jouent. Peut-on, sans mauvaise foi, leur reprocher ?

plateaux de télévision après l'annonce télévisée de Jacques Chirac . Laurent Fabius, assis ce soir là à côté d'elle, a sans doute peu apprécié ce rappel de son face-à-face télévisé cuisant avec Jacques Chirac en... 1985, à quelques mois des législatives » *Le Monde*, 26 avril 1997. Avec suffisamment de moyens, il me semble que l'on pourrait prouver que cet épisode, avec quelques autres retentissants, fait encore parti aujourd'hui de l'imaginaire de ceux qui pensent à Laurent Fabius.

⁴⁹ Erving Goffman, *op.cit.* p.140.

⁵⁰ Norbert Elias, *La société de cour*, Champs, Flammarion, 1985, p.108. (1^{ère} édition française 1979)